

Une communication du Secrétaire d'Etat vous informera que le Gouvernement de Sa Majesté s'est déterminé à soumettre à un Comité de la Chambre des Communes certaines questions se rapportant aux affaires et au territoire de la Compagnie de la *Baie d'Hudson*. Sachant combien cette enquête peut affecter le *Canada*, je me suis hâté de prendre des mesures pour assurer la présence en *Angleterre* d'une personne étrangère à la politique de parti, et en état à tous égards de fournir des informations et de veiller aux intérêts de la Province.

En ma qualité de Commandant en Chef de la Milice, je ne puis, en cette occasion, m'empêcher de reconnaître le zèle, l'énergie et la loyauté que le peuple de cette Province ne cesse de montrer. La promptitude avec laquelle se sont formés des Corps de Volontaires sous l'autorité des Actes de 1855 et 1856, est la meilleure preuve de votre détermination comme *Canadiens* de protéger et de transmettre à vos enfants les avantages d'un sol libre et du Gouvernement Constitutionnel, dont la providence vous a gratifiés.

Je vais en venir maintenant à certaines mesures qui me paraissent requérir une attention particulière dans le cours de la Session qui va commencer.

Je vous recommande très instamment de prendre des mesures pour assurer la construction et le régime convenables des Prisons par toute la Province. Les maux, résultant d'une classification défectueuse et de l'encombrement des prisonniers ont été représentés par plusieurs Grands Jurys d'une manière qui prouve qu'un nombre beaucoup trop grand de nos Villés et de nos Comtés souffrent d'un manque d'attention convenable pour le bien-être moral et physique des Prisonniers.

Je ne puis parler avec trop de force sur ce sujet. Les jeunes gens sont corrompus dans nos Prisons, et le criminel adulte en est rejeté dans la société aussi dépravé qu'auparavant.

Je me réjouirai si, avec la surveillance des Prisons, vous pouvez combiner l'exercice d'un contrôle convenable sur d'autres Institutions Publiques, qui demandent une vigilance et une attention constantes.

Il vous sera soumis une mesure pour pourvoir à l'abolition de la taxe de l'Asile des Aliénés dans le *Haut-Canada*, en tant qu'elle diffère dans son caractère et son mode de perception du reste de nos impositions provinciales.

Je ferai mettre devant vous des mesures propres à rendre la justice dans le *Bas-Canada*, plus accessibles à la masse du peuple, et pour effectuer la codification des lois et de la procédure en matières civiles, dans cette partie de la Province. Je me flatte que vous trouverez aussi convenable de sanctionner des mesures pour compléter l'amélioration des lois déjà commencée dans le *Haut-Canada*.

Le temps est arrivé où je crois devoir vous soumettre un Bill pour améliorer l'organisation du Service Public et le rendre plus effectif. Pour atteindre ces objets, j'ai à cœur que l'admission aux emplois publics dépende, autant que possible, de la capacité, éprouvée par un examen impartial, plutôt que de la faveur ou de considérations individuelles.

Vous vous êtes assurés par l'expérience de l'utilité des prix offerts par les associations d'Agriculture dans le *Haut* et le *Bas-Canada*. Je serais bien aise si vous pouvez étendre le même principe d'encouragement aux Arts et aux Manufactures, et stimuler ainsi l'ingéniosité de nos ouvriers et artisans par des distinctions de même nature.

Il sera mis devant vous un Bill qui pourra être le premier pas vers l'admission, à la plénitude des droits et devoirs de sujets Anglais, des Indiens aborigènes les plus instruits et les plus civilisés qui résident encore sur leurs terres. J'éprouve la plus grande sollicitude pour le bien-être de ces peuples, et je m'efforcerai d'adopter des mesures propres à la fois à assurer leurs intérêts, et à diminuer les obstacles que les réserves de terres fautes pour leur usage offrent maintenant au complet établissement du pays.